

d'autres rapports sociaux

Atelier animé par Anne-Marie Lagarde, auteure de *Les Basques. Société traditionnelle et symétrie des sexes* (Ed. L'Harmattan), Milka Metso, doctorante finlandaise en sociologie, et l'association basque féminine et féministe *Emazteek Diote*.

L'objectif des Forums sociaux est de penser la possibilité d'un autre monde. Et d'aborder ainsi la question des rapports sociaux de sexe, fondamentale à toute perspective de changement. Il s'agissait au cours de l'atelier de se pencher sur le mode d'organisation de la société basque. Anne-Marie Lagarde présente l'exemple basque d'organisation sociale comme unique à ce jour dans l'histoire anthropologique occidentale. Car il ne recourt pas à l'échange des femmes, principe pourtant déclaré universel par Claude Lévy-Strauss. Les participant-es à cet atelier sont invité-es à tenter de réfléchir à d'autres rapports sociaux de sexe, au travers notamment de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. De quelle égalité parle-t-on au juste ? A quel modèle fait-on référence ? Et qu'entendons-nous par différenciation des sexes ? L'organisation de la société basque traditionnelle —que fondent les institutions de l'aïnesse intégrale (l'aîné, quel que soit son sexe, hérite de la maison familiale ou *etxe*) et de la co-seigneurie des maîtres de l'*etxe* [maison, maisonnée, ferme] (égalité des deux générations —couple des parents et couple des enfants adultes— cohabitant dans l'*etxe*). Cela permet un positionnement véritablement symétrique des sexes et des générations. Ce système met au centre de la constellation familiale non pas l'homme ou la femme mais l'*etxe* qui seule transmet son nom aux générations suivantes. Cela impose également une procréation limitée et le départ des cadets, hommes ou femmes, qui épousent des aînés sans discrimination de sexe par le système de la dotation égale pour la femme comme pour l'homme. Cette symétrie des sexes est assortie d'un moyen de reconnaissance de leur différence par le *toka-noka* dans la langue : un système de sexuaction de l'interlocuteur par adjonction au verbe d'un suffixe n ou k selon que l'on s'adresse à une femme ou à un homme (il n'y a pas de dominance de genre dans les accords de la langue

basque). La différence est ainsi reconnue. L'autre est nommé.

M. Metso fait une comparaison avec l'absence du genre dans la langue finlandaise, qui aurait peut-être favorisé l'esprit de partenariat entre les sexes. L'apport des hommes et des femmes est d'une certaine façon égalitaire même s'il existe une différenciation des tâches féminines et masculines. Il est donc possible de parler d'une société sans sexe au sens où Marx entendait une société sans classes, c'est-à-dire sans structures de pouvoir. A travers cet exemple, elle montre l'importance du symbolisme, l'importance de la manière dont on nomme les choses et de ce que permet ou pas une langue. D'autre part, elle rappelle que la société finlandaise n'en est pas moins inégalitaire.

L'association *Emazteek Diote* rappelle l'importance de l'emploi de mots non "masculinocentés". Les féministes basques par exemple refusent de traduire le mot "humanité" par *gizarte* (racine : *gizon* = homme), et emploient à la place le mot *jendarte* (racine : *jende* = les gens). Elle émet un doute sur le caractère égalitaire de la répartition de la richesse et surtout des relations amoureuses et sexuelles dans la société traditionnelle basque : la notion même de maison impliquant l'argent et le pouvoir.

Vif débat

La discussion commence après ces exposés. L'organisation de la société basque traditionnelle vue comme exemple de différenciation dans l'égalité provoque



des réactions négatives. Il est alors fait état d'une convergence entre la lutte des prêtres au XVII^e siècle contre l'emploi du *toka-noka* [tutoiement, différenciant l'homme et la femme] et leur insistance à ce que les nouveaux-nés soient déclarés dans les registres paroissiaux sous le nom de leur père et non plus de l'*etxe*. On objecte que le système basque est injuste car il défavorise les cadets, à quoi il est répondu que ceux-ci étaient destinés à épouser un ou une aîné(e) et à devenir avec leur conjoint maître ou maîtresse d'une autre *etxe*. Le contrôle des naissances, souvent avec l'aide de femmes parfois poursuivies pour sorcellerie par l'Eglise, préservait à la fois l'équilibre démographique des vallées et l'égalité du nombre de cadets et d'aînés. Un partici-